

## BULLETIN D'INFORMATION - n°26 – Octobre 2019

### LE MOT DU PRESIDENT

Marsat Autrement a initié au début de cette année une démarche novatrice afin d'engager l'ensemble des Marsadaires à préparer l'avenir de leur commune dans le cadre du renouvellement du conseil municipal qui aura lieu les 15 et 22 Mars 2020. Pour notre association, rien de plus normal : l'article 2 de ses statuts précise que son « but » est de promouvoir la citoyenneté, la démocratie locale et participative.

Nous restons persuadés que les habitants de Marsat veulent participer et agir pour leur commune. Beaucoup d'entre eux souhaitent débattre, discuter, s'exprimer, pouvoir interagir et donner leur avis sur des décisions qui vont impacter leur vie quotidienne. Nous avons donc engagé dès le 02 février 2019 un travail avec les Marsadaires : 2 apéros citoyens et 2 soirées thématiques ont permis de recueillir de nombreuses idées qu'il faut maintenant traduire dans un programme.

Cette démarche va permettre de proposer **un projet fort** qui répond à des **objectifs définis, partagés et réalisables. Au verso de ce bulletin vous trouverez les premières idées émises par nos concitoyens en fonction de grands thèmes comme le développement durable, l'intergénérationnel, Circuler à Marsat et la vie associative que l'on peut résumer par deux axes majeurs :**

**Imaginer, aménager et construire Marsat**

**Bien vivre, grandir et vieillir à Marsat**

Pour répondre à ces critères, **ce projet ne devra pas être simplement un catalogue d'actions et de propositions** et être soutenu par des valeurs. Sans établir de priorités, je voudrais en citer quelques-unes qui nous paraissent essentielles :

- **Tout d'abord la démocratie participative** : fini le temps où les élu(e)s sont élus pour un mandat sans rendre compte, sans rencontrer leurs concitoyens, sans même dialoguer et débattre. Nous pensons que l'on peut aller plus loin et parler de participation, de concertation et pourquoi pas de co-construction et de co-décision pour les projets importants. Qui dit démocratie dit aussi proximité, transparence, réactivité, justice sociale...
- **La solidarité** : notre société n'a pas le droit de laisser des personnes au bord de la route. La solidarité doit être le cœur de notre politique publique locale. Nos décisions doivent prendre en compte les plus démunis, les plus précaires et toutes celles et tous ceux qui se trouvent à un moment de leur vie en difficulté. Qui dit Solidarité dit aussi intérêt général et bien commun. Il faut en tenir compte.
- **Le respect et la tolérance** : ce sont des valeurs indissociables si l'on veut débattre et confronter nos idées. C'est aussi indissociable avec la volonté du respect des engagements.

Notre démarche est innovante et elle se construit en prenant le temps de l'analyse et de la réflexion. Il en est de même pour l'équipe qui devra mettre en œuvre ce projet ou plutôt ce contrat qui sera passé entre les électeurs et les futurs conseillers municipaux. L'équipe ne sera pas un rassemblement hétéroclite de 15 (ou 17) personnes. Ce sera une véritable ÉQUIPE dont les membres adhéreront profondément aux valeurs de LA RÉPUBLIQUE : LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITE, mais aussi aux valeurs qui fondent le contrat municipal présenté et seront fermement déterminés à les appliquer y compris dans le fonctionnement même du futur Conseil Municipal.

Bonne lecture à vous.

Il est encore temps d'enrichir ces premières propositions et de nous soumettre vos idées, vos interrogations en nous rejoignant sur notre site : « marsatautrement.net », sur notre page « Facebook » ou tout simplement en contactant l'association au 04 73 97 31 79.

### Elections Municipales 2020

Elles auront lieu le **dimanche 15 mars 2020 et le dimanche 22 mars pour le deuxième tour**. Un décret en date du 4 septembre dernier précise que les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin **soit le 7 février 2020**.

Pour voter il est impératif d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

## Vos idées, vos propositions issues des ateliers participatifs !

### Circuler à Marsat

Atelier du 11 avril 2019

« Bien vivre, grandir et vieillir à Marsat »

- Faire respecter les stationnements par des interdictions matérialisés.
- Etudier un plan de circulation dans le centre bourg, rues en sens interdit (sauf riverains), zone de rencontre, limitée à 20km/h avec priorité aux piétons etc ...
- Positionner des panneaux, « protégeons nos enfants » par ex...
- Eduquer, sensibiliser régulièrement les habitants, puis sanctionner.
- Remettre en place un garde municipal.
- Transformer le chemin de Batignolles en zone piétonne, bien qu'il soit l'un des moins dangereux actuellement.
- Aménager les chemins tracés par les piétons en véritables chemins forestiers, un peu plus larges, ex : le chemin qui part du terrain de jeux.
- Interdire les poids lourds et les camions dans le centre bourg.

### L'intergénérationnel à Marsat

Atelier du 11 avril 2019

« Bien vivre, grandir et vieillir à Marsat »

- Aménager les lieux de rencontres existants (terrain de jeux) avec des tables, des animations...
  - Créer plus de lieux de rencontres car il existe un réel déficit de salles à Marsat.
  - Proposer des interventions à l'école par des personnes retraitées et/ou disponibles et bénévoles : Lecture à la garderie après l'école ; Aide aux devoirs ; Accompagner les enfants. Etc.... Ceci aurait un effet double : créer du lien enfants, adultes et retraités.
  - Les conseillers municipaux pourraient visiter les personnes âgées à tour de rôle de façon désintéressée...
  - Proposer un lieu de rassemblement pour les jeunes, voire un lieu commun à d'autres activités, avec conditions d'utilisation et règles à respecter.
- Enfin Marsat étant la seule commune de RLV à ne pas avoir de logements sociaux, il conviendrait d'établir un projet sérieux et concret.

### Le développement durable

Atelier du 06 juin 2019

« Imaginer, aménager et construire Marsat »

- Jardins partagés...avec outillage et entraide
  - Vergers communaux = accessibles à l'ensemble des Marsadaires
  - Vers un repas « bio » à la cantine et organiser « le moins de déchets alimentaires » (exemple de Loubeyrat)
  - Accueillir l'AMAP de l'Ambène à Marsat : vitrine de l'agriculture raisonnée et des « circuits courts »
  - Développement durable dans les bâtiments municipaux en rénovation et en construction neuve (économie d'énergie, récupération des eaux pluviales) mais aussi dans les travaux à venir (éclairage public...)
- La Mairie, incitatrice de la culture du développement durable :
- Zéro pesticides
  - Marsat propre : organisation d'une journée de nettoyage des chemins et routes
  - Point d'Apport : accès pour les personnes à mobilité réduite ?
  - Relation avec le SBA : désinfection des bacs 1 à 2 fois par an

### La vie associative

Atelier du 06 juin 2019

« Imaginer, aménager et construire Marsat »

- Forum des associations ou journées des associations ...(déjà évoqué mais jamais mis en œuvre) ou/et proposition de manifestations importantes de l'ensemble des associations marsadaires (exemple Les Marsiales en 2018)
  - Communication entre associations à partir du site internet de la Mairie : à quelle fin et comment ? Le site de la Mairie doit être ouvert à toutes les associations.
- Sur le sujet spécifique des locaux mis à la disposition des associations : travailler avec les associations pour faire un bilan exact (sécurité, capacité d'accueil) de l'ensemble des salles disponibles actuellement puis définir les besoins soit en réhabilitations soit en constructions neuves.
- Accueil des jeunes dans les associations et bénévolat : la Mairie a un rôle à jouer afin de promouvoir le mouvement associatif et la vie associative auprès de la population jeune. Ce rôle d'information est primordial et doit être mené à travers des médias (bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux...) mais aussi en organisant des rencontres ou des manifestations. Le conseil municipal jeunes : son rôle et ses missions sont à préciser.